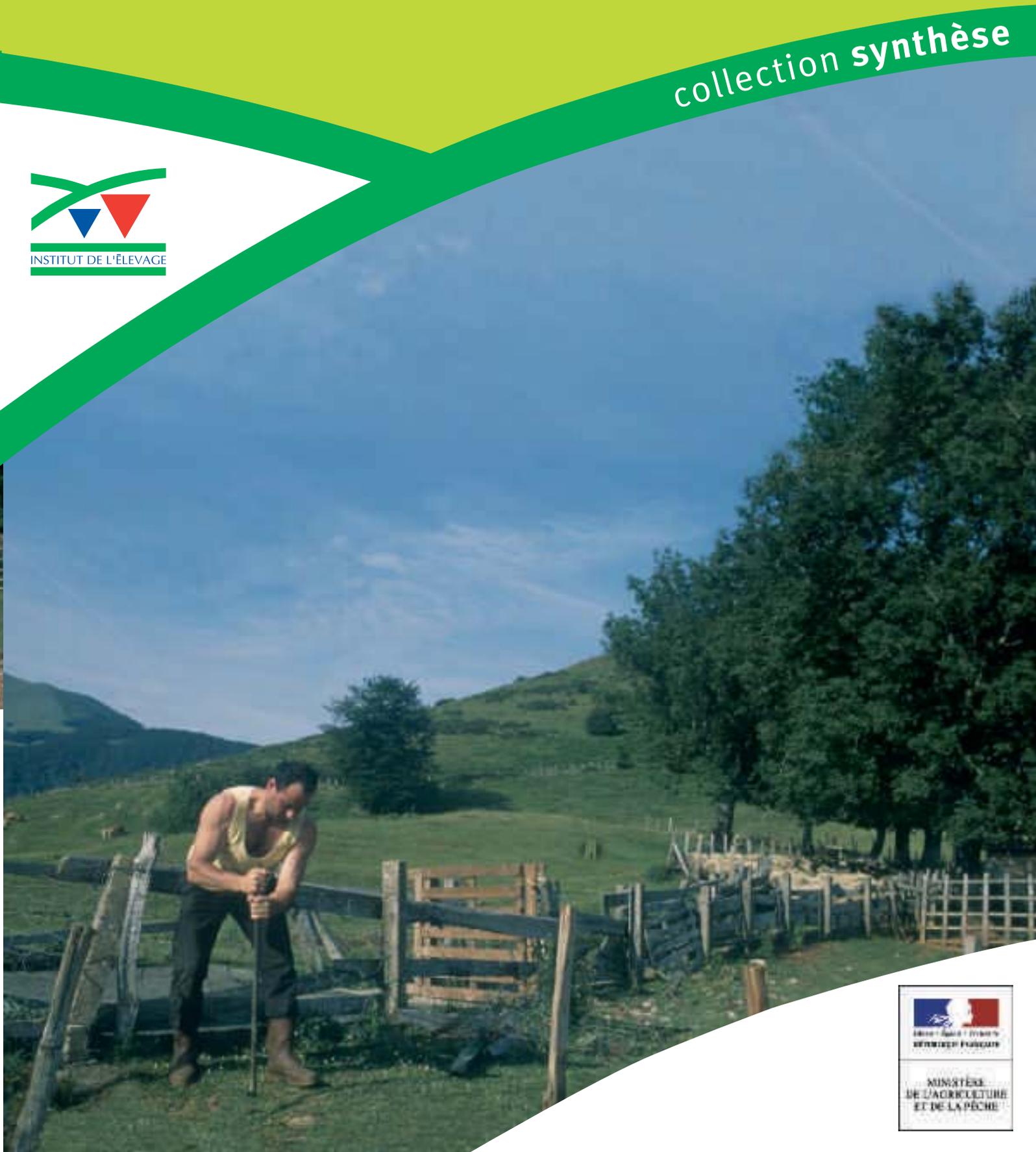


Paysages d'élevages Paysages d'éleveurs

collection **synthèse**



> **Comité de rédaction :** Jean-Yves Blanchin de l'Institut de l'Élevage et Régis Ambroise du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, avec la collaboration de Anne Guillaumin, André Le Gall de l'Institut de l'Élevage et Viviane de Montaigne de l'Institut National de l'Horticulture d'Angers.

> **Comité de relecture :** Josette Breuil CRA du Limousin, Frédéric Becherel, Joseph Véron, Philippe Dumonthier, Edmond Tchakérian, Gérard Guérin, Michel Vaucoret, Roger Palazon et Jacques Lucbert de l'Institut de l'Élevage.

> **Remerciements :** aux éleveurs que nous avons enquêtés, et aux conseillers des organismes agricoles qui nous ont aidés dans les régions.

Crédits photos :

Photothèque du Ministère de l'agriculture et de la pêche

Frédéric Gallier/Min. Agri. Fr 23

Jean Léonard/Min. Agri. Fr couverture, 8

Cheik Saidou/Min. Agri. Fr 24, 116

Raymond Sauvaire/Min. Agri. Fr 1, 2, 4, 13, 20, 43, 45, 46, 48, 49, 62b, 65, 71, 72, 114

Pascal Xicluna/Min. Agri. Fr 11, 15, 16, 17, 21, 38, 57, 134, 139

Divers

Agriculture et Paysages 60, 73

Régis Ambroise 22, 53

François Bonneaud 50, 51, 59, 70

Eric Bourquardez 31

François Demarquet 34

Michel Fropier 74

IGN 136, 137

ITP 83

Michel Jacquinot 41

Lionel Roux/OREAM 39

Collection : Synthèse

Conception graphique :

Bêta Pictoris

Mise en page, infographies :

Jean-Claude Renault

Dépôt légal :

1^{er} trimestre 2006

© Tous droits réservés à

l'Institut de l'Élevage

149, rue de Bercy

75595 Paris CEDEX 12

www.inst-elevage.asso.fr

Réf. 20 06 33 001

ISBN 2-84148-172-7

Institut de l'Élevage

Jean-Yves Blanchin 3, 7, 19, 40, 42, 58, 61, 115b, 117, 118 à 133, 135

Anne-Charlotte Dockès 69

Denis Gautier 6, 32

Gérard Guérin 115

Anne Guillaumin 64

Christine Guinamard 5, 12, 14, 36, 37

Jean-Claude le Jaouen 35, 36

Viviane de Montaigne 18, 28, 44, 47, 52, 54, 55, 56, 62, 63, 66, 67, 68, 75 à 79, 81, 82, 84, 86 à 95, 97 à 101b, 102 à 112

Jean-Claude Renault 9, 26, 27, 29, 33, 30, 80, 85, 113

Photothèque de l'Institut de l'Élevage 10, 25

Rémi Janin : bloc diagramme et carte de la page 35

Viviane de Montaigne : bloc diagramme des pages 18, 20, 22, 24 et illustration de la page 26

Sommaire

Paysages d'élevages - Paysages d'éleveurs

3/ Avant-propos

4/ Éleveurs et paysage, une longue histoire

6/ Les paysages de l'élevage : une grande diversité

8/ Les paysages de l'élevage : des espaces composés

8/ La prairie donne la couleur dominante

10/ L'animal met de la vie dans le paysage

12/ L'arbre structure le paysage

14/ L'eau, symbole de vie

15/ La pierre, naturelle ou travaillée

16/ Les menaces sur le paysage : bien les identifier pour mieux les surmonter

18/ Élevages et paysages : analyse de quatre situations régionales

18/ Les « alvéoles » du pays des Monts-et-Barrages (Haute-Vienne)

20/ Le pays de Locminé (Morbihan)

22/ Les combes et prés-bois du Haut-Jura, zone de l'AOC Bleu de Gex

24/ Le paysage steppique d'un causse du Quercy (Lot)

26/ Comment agir sur le paysage ? L'exemple d'un éleveur sur un causse du Lot

28/ Projets d'éleveurs, projets de paysages

32/ Pour une architecture contemporaine de qualité

34/ Travailler ensemble sur le paysage : comment faire ? Avec qui ?

37/ Où s'adresser pour trouver informations, conseils, appuis ?

39/ Références bibliographiques



Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

Le paysage participe de manière importante à l'intérêt général sur les plans culturel, écologique, environnemental et social et constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emplois.



Convention européenne du paysage ratifiée par la France le 13 octobre 2005.

Avant-propos

Les paysages constituent un élément essentiel de l'identité de chaque région. En France, les éleveurs ont joué et jouent toujours un rôle important dans la création, le maintien et l'entretien de nombreux paysages ruraux. Bocages de Normandie, de Bretagne ou du Charolais, marais de l'ouest, alpages des Savoies, estives pyrénéennes, combes du Jura, causses et planèzes du Massif Central, parcours de Provence, tous ces paysages constituent un véritable capital culturel, écologique et économique qu'il convient d'appréhender à sa juste valeur.

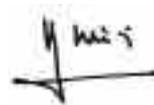
Cependant l'agriculture et la société évoluent tout comme les paysages. Alors que les agriculteurs sont de moins en moins nombreux, la ville tend à reconquérir l'espace rural et à le restructurer en fonction de ses propres logiques. Dans le même temps, un fort attrait pour des paysages naturels s'exprime de la part de la société en direction du monde rural. Cette demande peut constituer un atout pour les éleveurs, particulièrement bien placés pour y répondre en valorisant leur fonction première de producteurs. Choisir de renforcer les liens entre qualité des produits, qualité de l'environnement, qualité du cadre de vie et du paysage résulte d'un véritable raisonnement économique qui donne un sens concret à la notion de développement durable.

Cette plaquette est le résultat de travaux engagés par l'Institut de l'Élevage, soutenus par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, en lien avec des Chambres d'Agriculture et des collectivités territoriales. Elle a pour ambition d'inciter les professionnels de la filière (éleveurs, techniciens, agents de développement) à travailler avec les élus, les associations, les enseignants, les paysagistes, les consommateurs pour imaginer ensemble l'avenir de l'agriculture et des paysages ruraux en s'appuyant sur la connaissance historique et géographique de chaque territoire.

Bernard Airieau
Président de l'Institut de l'Élevage



Alain Moulinier
Directeur général de la forêt
et des affaires rurales
Ministère de l'agriculture et de la pêche



Éleveurs et paysages, une longue histoire

De façon générale jusqu'au XVIII^e siècle, en dehors de certaines zones de montagne, l'élevage reste en France une activité productive secondaire, même si le rôle des animaux est essentiel dans l'économie rurale. Le bétail gardé par les enfants vagabonde en forêt, pâture les jachères. Une vache ou une chèvre sert à fournir le lait pour la famille tandis que les bœufs, les ânes ou les chevaux sont utilisés pour tracter les charrettes, pour débarder le bois et pour le labour. Les haies observées sur les peintures de l'époque protègent les cultures des troupeaux. Ce type d'élevage n'imprime pas une marque significative sur les paysages.

Après la révolution française, dans la plupart des régions, le développement de l'élevage et l'introduction des plantes sarclées permettent de supprimer la jachère. Les landes laissent place à la prairie qui devient une composante essentielle des paysages ruraux et de leur attrait. Une politique explicite d'incitation aux plantations de haies, aux enclosures, à l'empierrement des cours d'eau, aux défrichements contribue à transformer radicalement le territoire. Les paysans, devenus pour certains propriétaires, trouvent les meilleurs moyens de tirer profit des atouts de leurs terres. Cela renforce les spécificités agricoles, paysagères et gastronomiques de chacune des petites régions agricoles françaises.



> *La tonte des moutons.*
Le « paysage-décor » où les animaux donnent de la vie en accompagnant les travaux des hommes
Les riches heures du duc de Berry XIV^e siècle.
(Cl. Bridgeman/Giraudon).

> *Ce tableau décrit avec précision un projet d'aménagement agronomique du paysage bocager*
Anonyme anglais (XVIII^e siècle) vue de Dixon Manor House, Gloucestershire. Cheltenham, Art Gallery and Museums. (Cl. Bridgeman - Giraudon).

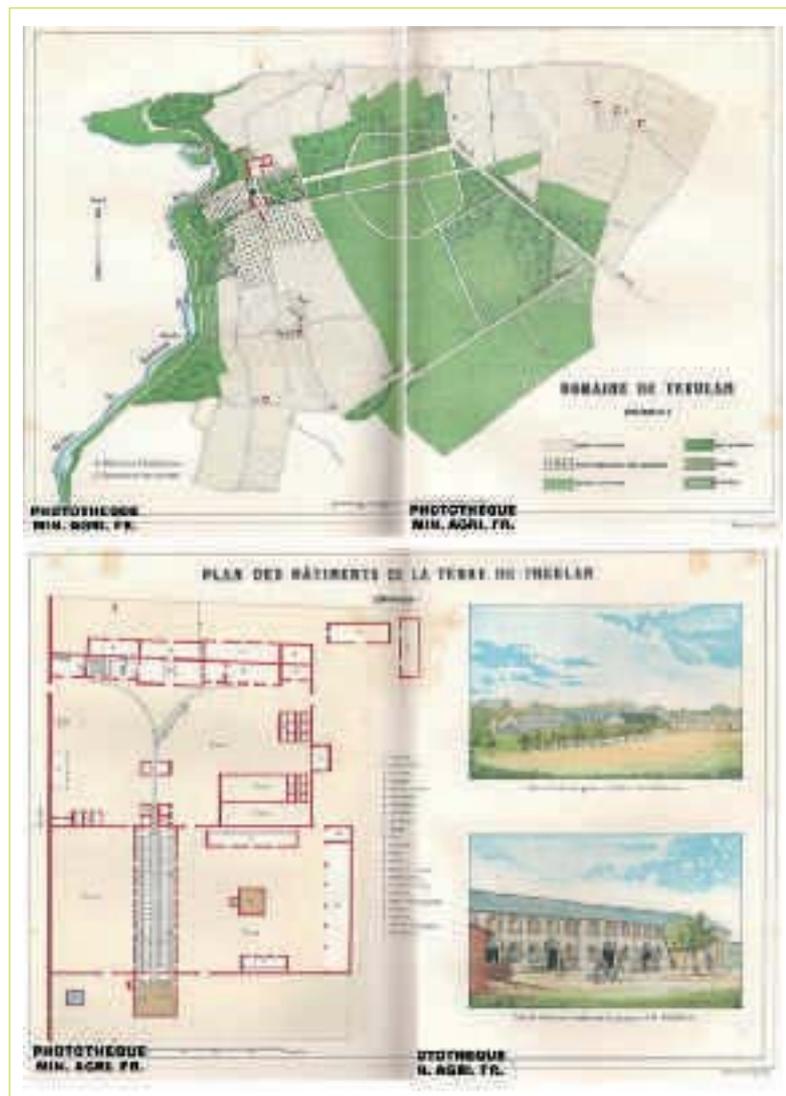


> *Le dessin de gauche représente un pré-verger normand. Ce dessin technique provient d'un ouvrage du Ministère de l'Agriculture de 1867. Il reflète la culture paysagère des agronomes de l'époque. La peinture de droite « Les coteaux du Vésinet » (1871) de Camille Pissaro (Cl. Bridgeman/Giraudon) représente également un pré-verger pâturé. Au XIX^e siècle, les peintres sensibles aux paysages qui les entourent, s'attachent à représenter des scènes rurales où les animaux renforcent les sensations de plénitude offertes par les campagnes. Paysans, agronomes et artistes se sont mutuellement inspirés.*

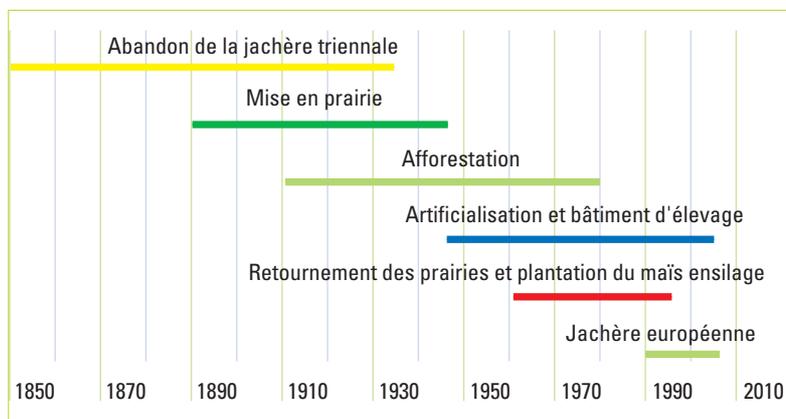
Parallèlement au projet social et technique de l'époque, s'exprime une pensée paysagère agronomique selon laquelle l'harmonie des paysages doit refléter la richesse créée et l'harmonie sociale dans les campagnes. La réalité n'est pas toujours aussi brillante mais pourtant, à la fin du XIX^e siècle, la France acquiert la réputation d'être le jardin de l'Europe. Les voyageurs toujours plus nombreux, qui préfigurent le tourisme de masse du XX^e siècle, admirent la qualité du travail de ces sociétés rurales nombreuses et dynamiques, capables de valoriser si bien les ressources naturelles particulières à chaque région.

Les modèles paysagers qui sous-tendaient ces projets proviennent de la riche campagne anglaise dont les bocages avaient été mis en scène par des peintres paysagistes dès le XVIII^e siècle. En France, l'évolution des paysages inspire et trouve un écho dans la peinture, la musique (avec les pastorales) ou dans les descriptions littéraires. Ces productions se rattachent à différents courants artistiques (romantisme, naturalisme, impressionnisme...). Elles vont toutes contribuer à forger des références esthétiques valorisant la présence de l'animal domestique dans des paysages naturels humanisés qui accordent une grande place à la prairie, à l'arbre, à l'eau.

Ces modèles ne correspondent pas toujours à la réalité d'aujourd'hui. Pourtant, ils continuent d'influencer notre conception du beau et constituent un atout pour les éleveurs. Ceux-ci peuvent s'appuyer sur cette reconnaissance historique de leur savoir-faire paysager pour proposer de nouvelles références paysagères issues de modes d'élevage contemporains, en phase avec un développement durable des territoires.



> Ferme ayant reçu la « prime d'honneur » dans le Morbihan (1867). Cette distinction était donnée par le ministère de l'agriculture à des fermes servant de modèles dans leur région. Le plan illustre le projet agronomique, le dessin le projet paysager.



> Les évolutions d'occupations des surfaces agricoles au XIX^e siècle et au XX^e siècle.

Les paysages de l'élevage : une grande diversité

L'élevage est présent partout en France avec une forte présence bovine dans les zones océaniques de l'Ouest, favorables aux prairies. Environ 250 000 éleveurs se répartissent sur le territoire en fonction des caractéristiques géographiques. L'élevage conserve ainsi une place particulièrement importante dans les zones difficiles, notamment dans les régions de montagne ou dans les zones humides, mal adaptées à la mécanisation des cultures.

La carte ci-contre présente sept grandes zones, recouvrant différents types de systèmes d'exploitations et de paysages. Les grandes structures paysagères de type bocage, champs ouverts, marais, estives se déclinent de façon particulière selon les spécificités de chaque petite région.

■ Les **régions de grandes cultures et d'agricultures spécialisées** (arboriculture, vigne...). L'élevage est très peu présent dans les paysages de champs ouverts aux vastes horizons tels que le Bassin Parisien, tout comme dans les paysages de verger plus structurés ou de maraîchage du Comtat Venaissin ou encore dans les vignobles tels que le Bordelais.

■ Les **régions de petites structures fourragères intensives** principalement dans le Grand Ouest. L'élevage dominant s'appuie sur des systèmes fourragers souvent très productifs donnant une large place aux prairies cultivées et au maïs ensilage. La forte démographie agricole repose sur des structures d'exploitations petites ou moyennes, soumises à une pression foncière importante. Le bocage historique est assez fermé et basé sur un maillage de prairies, céréales, haies et talus. Il peut disparaître par endroits faute d'entretien ou à la suite de remembrements, notamment dans les plateaux ou bassins favorables à la culture.

■ Les **régions herbagères de structures moyennes du nord-ouest**. Il s'agit principalement de paysages de bocage ayant conservé

leur cohérence malgré l'agrandissement des parcelles. L'élevage bovin y est dominant (élevage laitier et élevage allaitant). Les systèmes fourragers sont basés sur la prairie permanente ou sur des modèles de type semi-intensif (herbe dominante et maïs). La dimension des exploitations reste relativement modeste.

■ Les **régions herbagères de grandes structures du nord du Massif Central et du nord-est lorrain**. Les prairies, permanentes et plus rarement temporaires, dominent, parfois mélangées à quelques hectares de cultures fourragères. Les paysages sont plus ouverts en Lorraine que dans les bocages de l'Auvergne. Le climat est continental et la démographie agricole faible. L'élevage allaitant y est présent avec une production importante de brouillards.

■ Les **régions pastorales du Grand Sud**. Dans cette zone au climat sec, l'élevage principalement ovin (ovins viande et ovins lait sur certaines zones) et parfois caprin entretient plus ou moins difficilement de vastes parcours, notamment grâce à la transhumance. Les zones pâturées offrent des espaces permettant des visions lointaines.

■ Les **régions de montagnes humides** des Vosges, du Jura et du Massif Central. D'altitude supérieure à 750-800 m, cette zone se caractérise surtout par un relief aplani qui offre des paysages aux vastes horizons. Sur les Hautes Chaumes des Vosges, les planèzes du Massif Central, les Combes des plateaux jurassiens, les surfaces fauchables importantes permettent de constituer des stocks pour assurer l'alimentation hivernale des animaux. Les prairies dominent, les plus hautes étant utilisées en estives. La démographie agricole est assez faible et les exploitations sont de grande taille. Elles sont spécialisées en bovins lait sauf dans le Massif Central où l'élevage allaitant est aussi très développé. La forêt est également très présente.

■ Les **régions de haute montagne**. Dans les massifs alpins et pyrénéens, la période d'hivernage est longue. Les prairies mécanisables en vallée, souvent réduites, sont consacrées à la constitution des stocks fourragers pour les animaux qui passent l'hiver dans les bâtiments. Les zones de pâturage se situent sur les pentes des versants et dans les estives. La démographie demeure importante dans certaines de ces régions quand des activités non agricoles (petites industries, tourisme, bois...) viennent renouveler la pluriactivité traditionnelle des agriculteurs montagnards. Les prairies donnent une certaine douceur à ces régions difficiles aux reliefs escarpés.



> Prés-vergers de Normandie.



> Prairie ouverte dans le district de Marquise.



> Bocage aux haies taillées de Saône et Loire.



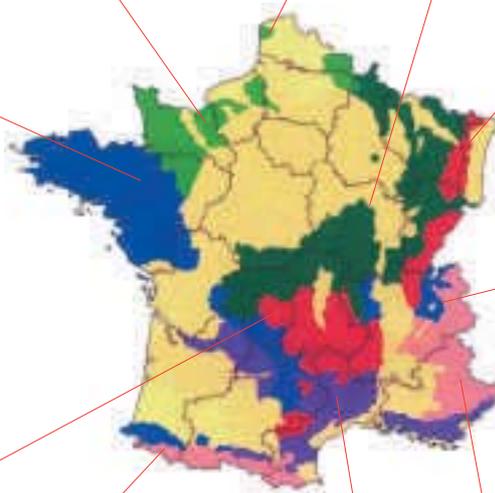
> Prairies temporaires en Bretagne.



> Prairie de fonds de vallée, un espace de lumière dans les Vosges.



> Pâturage dans les Puys du Massif-Central.



> Alpagnes des montagnes humides de Savoie.



> Prairies dans les reliefs escarpés des Pyrénées.



> Estive dans les Cévennes.



> Parcours des montagnes sèches des Alpes de Haute-Provence.

Les exploitations d'élevage gèrent les deux tiers de la surface agricole utile (SAU) nationale, selon de forts contrastes territoriaux. L'élevage n'est présent dans les zones céréalières que de

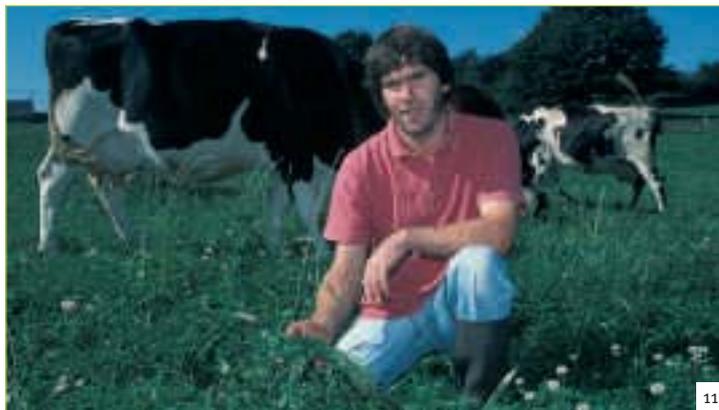
façon diffuse. Dans les autres régions, l'élevage est dominant dans l'entretien de l'espace. En montagne, il partage cet espace avec la forêt.

Les paysages de l'élevage : des espaces composés

Les paysages d'élevage se caractérisent par la présence visuelle de trois éléments principaux : la prairie, l'animal et l'arbre auxquels s'ajoutent selon les régions, l'eau et la pierre. Les éleveurs jouent un rôle essentiel dans l'entretien quotidien des paysages. Leur travail permet de combiner ces éléments en les adaptant aux contraintes de leur exploitation, ce qui accentue la diversité des paysages de chaque territoire et leur permet d'évoluer.

La prairie donne la couleur dominante

L'herbe présente de nombreuses nuances de vert suivant les espèces fourragères, le sol, les saisons, les modes d'exploitation (pâturage intensif ou extensif, fauche). Cette tonalité verte dure toute l'année (à l'exception des périodes de sécheresse) et offre un aspect reposant et naturel. La présence de fleurs, notamment dans les prairies permanentes et dans les prairies temporaires avec des légumineuses, procure de la diversité dans les couleurs.



> Prairie temporaire à base de trèfle blanc - Mayenne.



> Prairie fleurie d'estive - Savoie.



> Prairie bocagère - Allier.



> Prairie humide - Alpes de Haute-Provence.



> Allier.



> Allier.



> Allier.



Les balles rondes ponctuent les champs après les fenaisons et renvoient des odeurs estivales.



> Haute-Vienne.



> Ain.



> Aveyron.



Les clôtures parquent les animaux, quadrillent le territoire et soulignent le relief. Elles constituent un des éléments des paysages de l'élevage



> Allier.



> Jura.



> Indre et Loire.



Le travail marque le paysage par les lignes des andains et la présence des engins lors de la période de fenaison.

L'animal met de la vie dans le paysage

En fonction des territoires, les races des animaux élevés sont différentes. Les couleurs particulières des robes, les formes spécifiques des animaux sont associées à l'image d'une région. Bien souvent, les deux noms sont les mêmes. Les Normandes à trois couleurs blond, blanc et brisé évoquent les prairies normandes parfois parsemées de pommiers alors que les blanches Charolaises rappellent le bocage de haies basses et taillées régulièrement de Saône et Loire et plus particulièrement du Charolais. Les troupeaux animent le paysage par leur présence, leur mouvement, caractérisant ainsi un espace « habité », vivant, domestiqué par l'éleveur ou le berger.



> Normande sous les pommiers en fleurs d'un pré-verger.



> Prim'Holstein très présentes dans les régions de l'ouest.



> Charolais associés au bocage de Bourgogne au-delà de la petite région de Charolles.



> Limousines dont la couleur rousse se marie bien aux verts pâturages du Limousin.



> Montbéliardes caractérisant fortement la Franche-Comté.



> Vaches allaitantes Aubrac - chaîne des Puys.



> Génisses Salers - Auvergne.



> Vosgiennes, race que des éleveurs vosgiens cherchent à relancer pour identifier leur territoire.

▲
Bovins



> Brebis Caussenardes entretenant les paysages steppiques des Causses du sud Massif central.



> Brebis Lacaune.



> Brebis Préalpes broutant sur les parcours méditerranéens.

▲
Ovins



> Saanen - Allier.



> Alpines - Plateau d'Albion - Vaucluse.



> Alpines pâturant et nettoyant efficacement les sous-bois - Alpes de Haute Provence.

▲
Caprins

L'arbre structure le paysage

C'est sans aucun doute dans les zones d'élevage que « l'arbre champêtre » a été le mieux conservé. L'arbre met en valeur le changement des saisons. Il donne du volume au territoire. Planté pour le bien-être des troupeaux dans les pâturages, on le trouve en différentes combinaisons :

- Les arbres isolés ou les bosquets répartis de manière aléatoire au milieu des prairies, offrent des points d'appel pour l'œil et des contrastes de lumière par l'ombre dense qu'ils apportent dans les espaces ouverts des prairies.
- Les haies, basses ou hautes, de taillis ou de hautes tiges, à une ou plusieurs essences, soulignent les formes souples du relief et construisent les bocages. Elles sont parfois plantées sur des talus et constituent une véritable forêt linéaire.
- Les prés-bois et les forêts pâturées produisent des lisières douces et des transparences. Ils ou elles rythment le regard à travers les arbres disposés de manière irrégulière.
- Les prés-vergers, pommiers ou poiriers du pays d'Auge, mirabelliers de Lorraine, noyers de l'Isère constituent des images identitaires fortes pour chacune de ces régions.



> Arbre isolé, volume et contraste - Allier.

- De nouvelles formes issues de l'agroforesterie permettent une mixité des productions animales et arborées, et offrent des paysages contemporains de grande qualité.

Par ailleurs, l'architecture naturelle des arbres contribue à la diversité des paysages, comme par exemple les cônes des épicéas du Jura, l'aspect ramassé des chênes pubescents méditerranéen, la puissance des châtaigniers. Dans chaque région, les modes de taille diffèrent suivant les besoins, l'histoire et le code rural (têtards, ragosses...). Enfin en broutant les feuilles basses des arbres isolés ou des haies, les animaux peuvent donner aux arbres des formes particulières (on parle ainsi « d'abrouissement topiaire »).

Ainsi l'arbre champêtre des éleveurs, à travers toutes ces combinaisons, construit des formes typiques contribuant à l'identité paysagère de chaque région.



> Arbre isolé, abri - Bouches-du-Rhône.



> Arbre isolé, repère - Vaucluse.



> Alignement formant voûte - Saône et Loire.

Arbre production ▶



> Création d'un nouveau pré-verger - Pas-de-Calais.



> Agroforesterie - Aude.



> Haies hautes - Ain.



> Haies basses - Saône et Loire.



> Forêt, abri pour les animaux - Allier.



> Arbre familial près de l'habitation - Vosges.



> Arbre palissé - Vosges.



> Effets de contraste entre l'ombre et la lumière qui soulignent les volumes du paysage - Haute-Vienne.



> Pâture sous abri - Calvados.

▲
Arbre abri

▲
Arbre clôture



> Arbres en espalier - Vosges.

▲
Arbre ornement

L'eau symbole de vie

L'eau des ruisseaux, canaux, mares, étangs, lacs ou rivières, est une source de vie pour les plantes, les animaux, les hommes. Elle fournit de l'énergie, relie les régions et les pays, offre des activités de loisirs. Elle contribue à la qualité des paysages et aux plaisirs des sens.

Pour que puissent se développer toutes ces fonctions, il est nécessaire de drainer, irriguer, stocker, distribuer, aménager de façon concertée. La valorisation optimale de prairies et cultures demande d'apporter une attention particu-

lière à la gestion de l'eau. L'eau est plus visible dans les territoires imperméables, comme dans les zones granitiques et les régions de terres lourdes. La priorité consiste à éliminer les excès d'eau par des réseaux de fossés, de rigoles et de drains. L'eau est moins visible dans les zones calcaires perméables, telles que les causses où il s'agira plutôt de constituer des réserves pour irriguer ou abreuver.

Prévoir l'abreuvement est essentiel dans l'aménagement des pâturages et parcours. Les solutions choisies marquent le paysage: les citernes de distribution de l'eau au pâturage, les abreuvoirs en dérivation d'une rivière, les réserves aménagées (lavognes, mares), ou les éoliennes.



> Rivière - Morbihan.



> Étang - Morbihan.



> Citerne et abreuvoir mobiles - Alpes de haute Provence.



> Rigole: irrigation par submersion - Ardèche.



> Réserve - Lot.



> Éolienne pour le pompage d'eau - Vosges.



> Fossés drainants - Haute-Vienne.



> Mare - Mayenne.



> Abreuvoir fixe - Vosges.



L'eau qui court



L'eau qui dort



L'eau qui abreuve

La pierre naturelle ou travaillée

La pierre révèle la partie la plus architecturée du paysage : murets, terrasses, soutènements de routes, de chemins, de cours d'eau, murs de bâtiments traditionnels donnent une ambiance particulière à chaque région en fonction des techniques d'agencement et de la nature géologique de la roche et du sol. Ces constructions structurent fortement le paysage. Sont associés à cet élément, les bâtiments en pierre. Granges, étables, bergeries, hangars, logements des agri-

culteurs, cabanes pastorales, et aussi abreuvoirs, fontaines, parcs de contention, pigeonniers... constituent un patrimoine pour leurs propriétaires et améliorent leur cadre de vie.

En lien avec la pierre mais aussi l'arbre, les clôtures, constituées de haies, de barrières ou encore de grillages ou fils d'acier à l'aspect plus moderne, organisent le paysage tout en permettant la contention des animaux. Par contre, elles ferment l'espace, ce qui nécessite de mettre en place des systèmes de passage et de circulation pour faciliter une utilisation multiple de l'espace sans gêner le travail des éleveurs.



61

> Saône et Loire.



63

> Lot.



66

> Le Chapeau de Gendarme - Jura.



62

> Lot.



64

> Morbihan.



67

> Morbihan.



62b

> Manche.



65

> Aveyron.



68

> Lot.



Muret



Bâtiment



Roche naturelle

Les menaces sur le paysage : bien les identifier pour mieux les surmonter

Aujourd'hui les paysages d'élevage, souvent remarquables, représentent un patrimoine reconnu, mais fragile. En effet ils sont parfois soumis à des dynamiques contradictoires qui peuvent s'entremêler sur un même territoire et rompre l'équilibre des activités humaines qui les ont créés.

Banalisation du paysage par la simplification des systèmes de production

De nombreuses régions, où par ailleurs l'élevage est dynamique, sont soumises à des phénomènes de banalisation du paysage. Ils sont liés à l'agrandissement de la taille des parcelles, à la simplification des rotations, à l'homogénéisation des pratiques et des systèmes de production agricoles et forestiers conçus sans lien avec les spécificités de chaque territoire, à la standardisation de l'architecture des bâtiments d'élevage. L'élimination de nombreux motifs agro-paysagers (arbres isolés



Banalisation du paysage : Le paysage devient banal quand il est difficile à situer géographiquement.

ou en alignement, haies, talus, murs, bosquets, canaux...) qui participent à l'identité des régions accentuent cette banalisation. La suppression de nombreux chemins ne permet pas toujours la fréquentation du paysage à l'allure du promeneur.

L'adaptation des systèmes de production, la restauration des éléments fixes du paysage, l'adoption de règles harmonieuses pour les nouvelles constructions permettent bien souvent de concilier agriculture dynamique et identité paysagère régionale contemporaine.

Fermeture du paysage en lien avec l'extension de la forêt

De nombreuses régions d'élevage situées dans des milieux aux reliefs accidentés, difficiles à exploiter, aux climats rudes, aux sols pauvres, ont subi un fort exode rural qui s'est traduit par l'abandon des parcelles les moins riches dans les bas-fonds



Fermeture du paysage : les épicéas descendent jusqu'au bas de la vallée et ferment progressivement les paysages - Vosges.

humides ou sur les pentes les plus raides. N'étant plus fauchées ni pâturées, ces terres se ferment donc progressivement en laissant place à la friche dans un premier temps, puis à la forêt. Dans les régions les plus désertifiées, même les bonnes terres ont parfois été plantées d'essences forestières, pas toujours bien adaptées au terroir. L'implantation systématique d'épicéas ou de pins noirs dans certaines régions de montagne et de peupliers dans les vallées s'est traduite à l'échelle du paysage par une perte de repères. Les points de vue disparaissent ainsi que la diversité de formes, de volumes, de traits et de perspectives.

C'est en observant les impacts visuels de la déprise agricole que l'on a pris conscience du rôle de l'agriculture dans la qualité des paysages. La disparition des structures paysagères (chemin, muret...), témoins de l'histoire des pratiques agricoles contribue à la perte d'identité de l'agriculture par l'abandon de son patrimoine. Dans ces régions, l'élevage est le dernier rempart face à l'extension de la forêt. Les politiques agricoles favorables au maintien de l'élevage ont un rôle positif sur le maintien de paysages ouverts.

Brouillage du paysage lié à l'étalement urbain

L'espace rural est soumis à une concurrence très forte entre les différentes activités qui occupent le territoire. L'étalement urbain et le repeuplement des villages les plus proches des villes par des citadins en quête de verdure génèrent des constructions au détriment des terres agricoles. La création de grands équipements, le développement mal maîtrisé de l'urbanisation le long des voies de communication ou des zones d'activité, les infrastructures touristiques ou sportives mal positionnées brouillent le paysage traditionnel sans toujours assurer un cadre de vie de qualité, ni donner une lisibilité quant au rôle des agriculteurs dans la qualité des paysages.

Les agriculteurs doivent donc prendre leur place dans l'élaboration des documents d'urbanisme et faire reconnaître leur contribution pour un aménagement harmonieux du territoire.

Ces menaces sur le paysage sont reconnues. Des politiques publiques cherchent à les contrecarrer en soutenant l'élevage, pour freiner la fermeture des paysages, en favorisant des systèmes de production plus équilibrés (prairies...) qui évitent la banalisation du paysage. Enfin, les outils fonciers doivent jouer un rôle important pour préserver les terres agricoles de l'urbanisation.



> Accessoires urbains dans les prairies et alentours - Vosges.



> Étalement urbain - Haute-Loire.



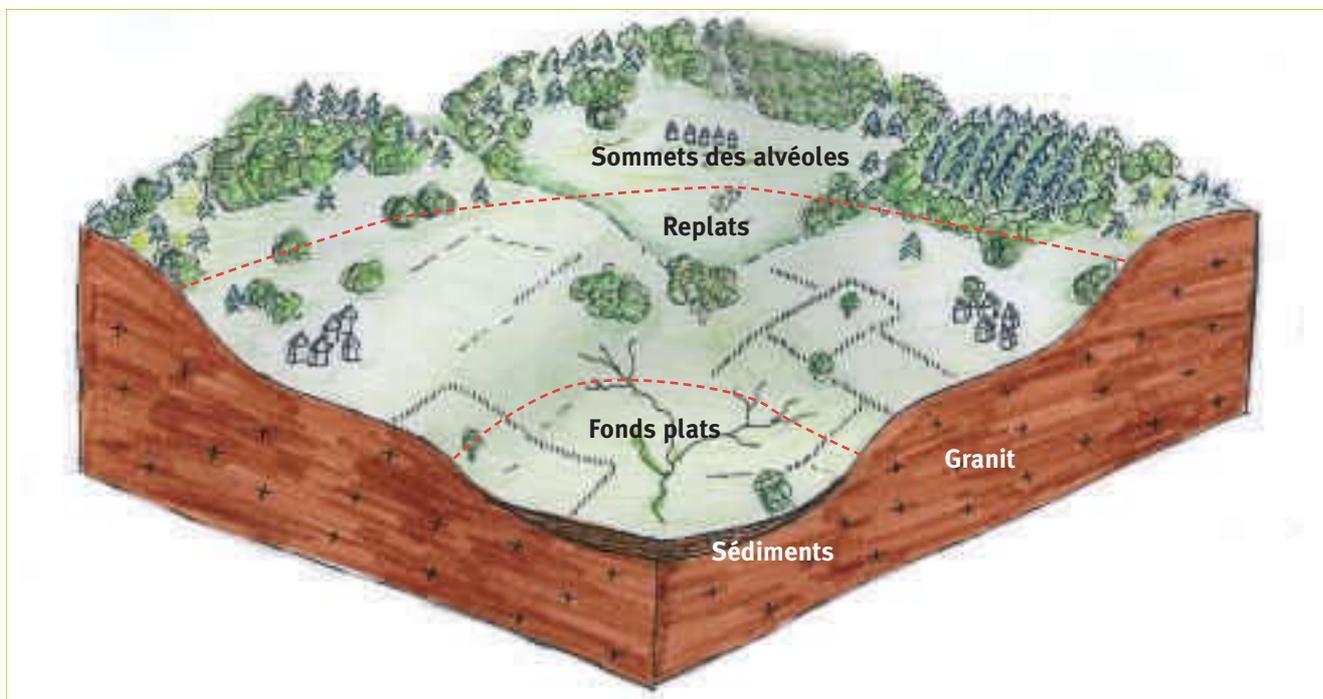
Brouillage du paysage

Élevage et paysage : analyse de quatre situations régionales

Quatre zones représentatives ont été choisies pour illustrer les différentes problématiques auxquelles sont soumises les régions d'élevage et la diversité des projets mis en œuvre par les éleveurs¹.

Les « alvéoles » du pays des Monts et Barrages (Haute-Vienne)

Ce pays se situe à l'est de Limoges, dans la Haute Vienne, sur le bord du plateau granitique de Millevaches. Les vaches à viande de race limousine, élevées dans la plupart des exploitations de cette zone, sont très présentes dans le paysage où elles pâturent une grande partie de l'année. L'autre élément important du paysage est la forêt, qui menace de fermeture les espaces ouverts. Chaque unité paysagère forme une sorte « d'alvéole » nom donné par le géographe Bernard Valadas.



> Bloc-diagramme schématisé d'une alvéole.

¹ Ces exemples sont tirés des travaux conduits en 2004 sur les quatre petites régions d'élevage par Viviane de Montaigne, paysagiste de l'Institut National d'Horticulture d'Angers, en stage de fin d'études à l'Institut de l'Élevage, en lien avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et les organismes professionnels agricoles des régions concernées.

Enjeux paysagers

Dans cette région soumise à une forte déprise sociale, le risque paysager principal est celui de la fermeture visuelle lié à l'abandon des parcelles agricoles et au développement des plantations forestières. Cet enfermement accentue le découragement des populations. Ainsi, le rôle de l'agriculture pour maintenir un tissu rural vivant et des paysages humanisés dépasse le seul objectif de production.

Actions pour le paysage

Les approches paysagères menées dans cette région notamment avec la Chambre

d'Agriculture en lien avec les collectivités locales et l'enseignement (ENITAC) ont eu comme résultat :

- de remobiliser les agriculteurs et toute la population autour d'un projet de développement collectif.
- de faire reconnaître le rôle des agriculteurs dans la gestion d'un paysage naturel diversifié, aux écosystèmes remarquables mais menacés. Cette reconnaissance s'est traduite par la mise en œuvre de mesures agri-environnementales aidant à la gestion de ces milieux dans le cadre d'un contrat territorial d'exploitation collectif.
- d'aider à la valorisation de la viande bovine en s'appuyant sur les conditions naturelles de l'élevage des vaches limousines, et sur les qualités paysagères de ce territoire d'herbe, d'arbre et d'eau.



> La forêt forme de grands volumes qui ferment les sommets des alvéoles.



Sommet des alvéoles : les sommets arrondis couverts par des forêts de feuillus ou de résineux forment de grands massifs sombres juste éclairés par la présence de quelques rares clairières pâturées.



> Les clôtures marquent le rôle de l'éleveur dans le paysage.



> Les prés de fauche sont souvent situés dans les replats.



Replats : les habitations sont regroupées dans des villages autour desquels les champs cultivés alternent avec les prairies de fauche bordées de haies, de bosquets ou d'arbres isolés.



> Le travail d'aménagement des prairies est rendu lisible par le tracé des rigoles.



> Les animaux pâturent les fonds de cette alvéole.

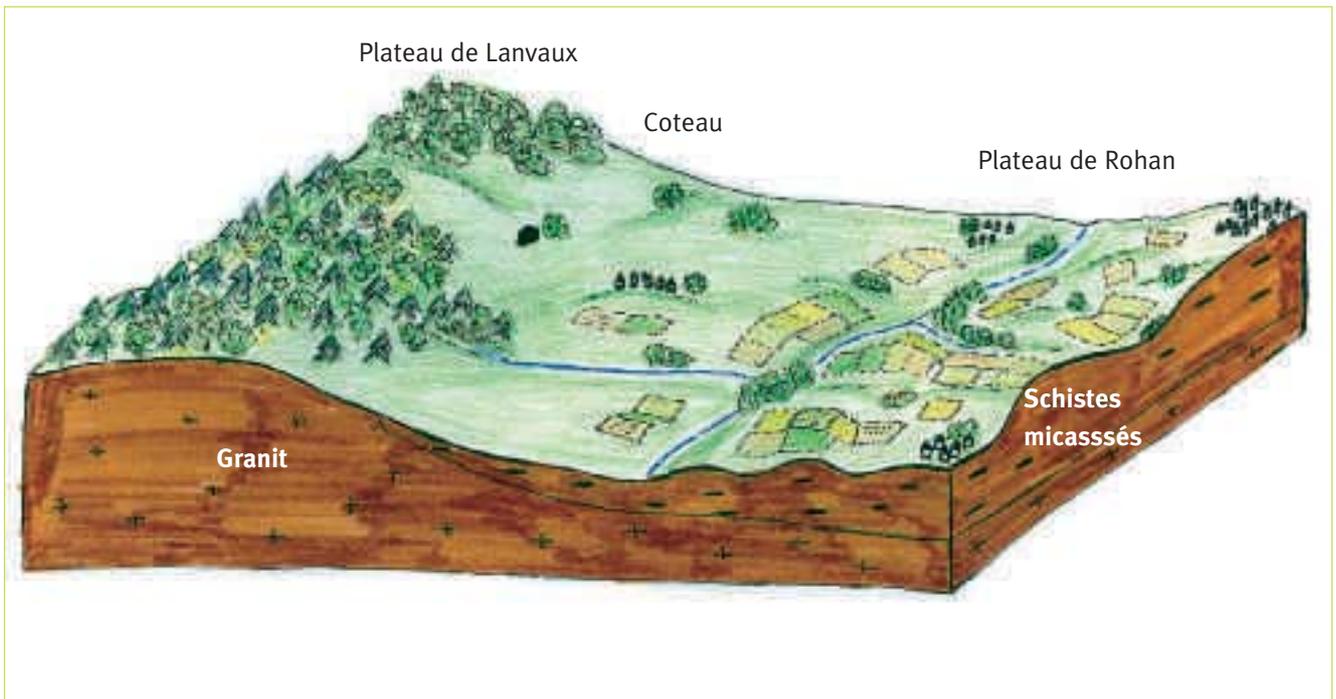


Fonds plats : l'herbe recouvre la majeure partie de cet espace. La couleur rousse des troupeaux contraste avec le vert des pâtures dont le parcellaire est rendu lisible par le linéaire des haies ou des clôtures. Les bosquets sont sur les pentes. Dans les prairies, les rigoles de drainage sont bien visibles ainsi que de nombreuses mouillères et tourbières.

Le pays de Locminé (Morbihan)

Au nord de Vannes dans le département du Morbihan, le pays de Locminé se situe dans une dépression bordée au sud par les landes de

Lanvaux et au nord par le plateau de Rohan. Cette région se caractérise par des élevages de vaches laitières Prim'Holstein, souvent associés à d'autres productions animales de porcs ou de volailles.



> Bloc-diagramme schématique du Pays de Locminé.



> La Vache Holstein, à la robe pie noire, est très présente dans les pâturages.

Enjeux paysagers

Le principal enjeu paysager de ce territoire est le risque de banalisation, lié à l'agrandissement des parcelles, à la perte des éléments naturels structurant le paysage et à la généralisation de constructions agricoles standardisées.

Actions pour le paysage

Des éleveurs associent des actions en faveur du paysage aux programmes d'amélioration de la qualité de l'eau. Cela se traduit par :

- le maintien de l'élevage bovin qui conduit à alterner prairies et cultures dans le paysage et permet de valoriser par le pâturage des zones impropres à la culture, destinées sinon la friche ;

- Le maintien des prairies temporaires, parfois à base de trèfle blanc, qui permettent de réduire les coûts de productions, grâce au pâturage ;
- l'implantation de couverts végétaux, de bandes enherbées, le rétablissement du bocage avec des haies et des bosquets judicieusement positionnés dans l'espace, permettent d'améliorer la qualité de l'eau tout en structurant le paysage ;
- l'amélioration de la qualité des bâtiments d'habitation et d'exploitation, neufs ou anciens, de façon à améliorer le cadre de vie des agriculteurs, renforcer l'attrait de la région et valoriser l'ensemble du patrimoine immobilier. L'embellissement des abords de ferme est particulièrement mis en œuvre par les éleveurs. D'autre part, une attention particulière est portée au devenir des bâtiments désaffectés ;
- l'aménagement et l'entretien des chemins pour les mouvements d'animaux qui peuvent être aussi utilisés par les randonneurs (à pied, VTT...).



81

> Chaos granitique en sous-bois.



Plateau de Lanvaux : La forêt recouvre ce plateau pauvre et acide ponctué de chaos granitiques. Les sous-bois constituent un abri naturel parfois utilisé pour protéger les animaux du vent en hiver et du soleil en été.



82

> Les prairies sont souvent situées sur le coteau.



84

> Colza.



83

> Le développement de l'élevage avicole et porcin a entraîné l'implantation de bâtiments industriels, souvent uniformes et standardisés.



85

> Le maïs fourrage est emblématique des régions laitières de l'ouest de la France.



Coteau : Sur cette zone de transition entre les deux plateaux, les nombreuses fermes situées à l'abri du vent sont entourées par les prairies sur lesquelles pâturent d'importants troupeaux. Des bâtiments agricoles imposants, n'ayant pas toujours bénéficié d'une grande attention architecturale ou paysagère indiquent une forte concentration de l'élevage.

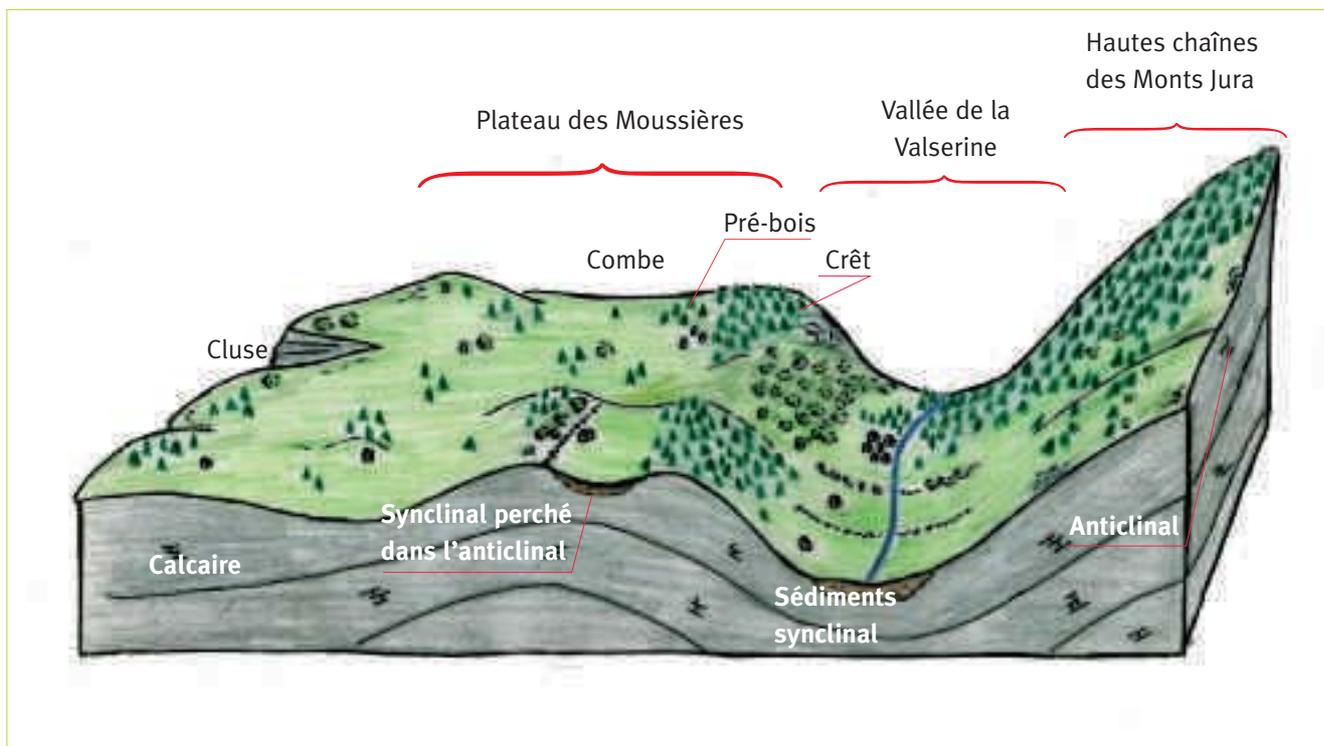


Plateau de Rohan : Sur de grandes parcelles agricoles aux formes géométriques, les cultures fourragères, en particulier le maïs, dominent dans le fond des plus fertiles plateaux, offrant un paysage ouvert et assez plat, où subsistent quelques bosquets et haies résiduelles de l'ancien maillage bocager.

Les combes et prés-bois du Haut Jura, zone de l'AOC Bleu de Gex

Le Haut-Jura est le plus haut des plateaux qui constituent ce massif. Un parc naturel régional englobe cette région fréquentée par les touristes, été comme hiver. La zone décrite se situe dans le secteur des Hautes Combes, au

sud de Lajoux, elle recouvre le plateau des Moussières et la haute vallée de la Valserine. C'est la région principale de la production du Bleu de Gex, l'une des plus vieilles AOC fromagères (1935). Cette appellation impose que le lait soit produit par des vaches de race montbéliarde, nourries sans ensilage.



> Bloc-diagramme schématique du Haut-Jura.



> Courbes, prés-bois, crêts : alternance des couleurs, formes et ombres.



> Formes coniques de l'épicéa.

Les enjeux paysagers

Ce secteur de grande qualité est soumis à des pressions contradictoires qui menacent son capital paysager :

- fermeture du paysage dans la vallée de la Valserine qui assombrit l'ambiance des villages ;
- pression touristique qui conduit à un étalement des villages et à la réduction des surfaces agricoles ;
- simplification du paysage sur le plateau par l'abandon progressif des pré-bois lié à la concentration des troupeaux et par le surpâturage des parcelles les plus proches des bâtiments.

Actions pour le paysage

Dans le Haut-Jura, le multi-usage de l'espace pour les activités agricoles, forestières, environnementales, cynégétiques et touristiques est à préserver car c'est un élément essentiel de l'économie de cette zone. L'élevage doit jouer un

rôle moteur dans le maintien d'un espace ouvert. Les éleveurs ont engagé avec le Parc naturel régional et la Chambre d'Agriculture plusieurs types d'actions :

- participation à toutes les réunions concernant l'aménagement du territoire et la réalisation des documents d'urbanisme ;
- intégration dans le cahier des charges de l'AOC Bleu de Gex de préconisations incitant les éleveurs à entretenir tout le territoire herbager plutôt que d'acheter des aliments venant de l'extérieur ;
- mise en œuvre de mesures agri-environnementales pour aider les agriculteurs à entretenir les pré-bois et les murets si caractéristiques de la région et à conserver des prairies fleuries qui contribuent au goût particulier du fromage, interdiction de l'ensilage ;
- incitations financières pour favoriser la qualité architecturale des nouveaux bâtiments agricoles ;
- ouverture de sentiers dans les espaces agricoles pour permettre en hiver aux skieurs et en été aux randonneurs de découvrir le rôle de l'élevage dans la qualité des paysages ;
- actions de communication pour faire reconnaître la relation entre qualité des produits et qualité des paysages : expositions, fête du Haut Jura.



88

> Plateau des Moussières.



89

> Pré-bois.



90

> Vallée de la Valserine.



91

> Haute Chaîne des Monts Jura.



92

> Montbéliardes et leurs clarines : un paysage sonore.



93

> Paysage accessible grâce aux passages canadiens.



94

> Habitat dispersé dans la vallée de la Valserine : risque de concurrence entre élevage et bâti.



95

> Muret de pierres sèches, élément structurant du paysage.

Plateau des Moussières : Ce plateau formé par un anticlinal à 1 200 m d'altitude alterne des combes aux sols plus profonds où se concentrent les prairies de fauche et les crêts aux sols plus durs couverts de résineux. Entre les prairies et les forêts, les pré-bois caractéristiques de cette région constituent une lisière douce consacrée à la pâture. La qualité paysagère de ce plateau lui confère la réputation d'être l'un des plus beaux territoires pour le ski de fond. On y trouve également une grande diversité floristique et faunistique.

Vallée de la Valserine : Cette vallée étroite bordée par des versants boisés est logée dans le creux d'un synclinal où coule la Valserine. Sur ce secteur plus difficile car moins ensoleillé, les bâtiments des exploitations agricoles ont souvent été rachetés comme résidences secondaires et les prairies abandonnées ou plantées de résineux.

Haute chaîne des Monts Jura : Les Monts-Jura forment une longue chaîne au relief accentué où la roche calcaire ressort. Les hauts des pistes de ski de descente se situent sur des parcs pâturés en été par les génisses venues en estive de Suisse ou du bas Jura.

Le paysage steppique d'un causses du Quercy (Lot)

Les causses du Quercy au nord-est de Cahors dans le département du Lot, forment une succession de plateaux calcaires entaillés par des vallées encaissées. Les élevages de brebis allaitantes de race rustique caussenarde dominent. Les agneaux labellisés bénéficient d'une I.G.P. L'élevage est basé en partie sur un système pastoral, c'est-à-dire que les brebis pâturent des terres non cultivées. Repliés dans des zones les plus difficiles à mécaniser et à entretenir, les éleveurs ont dû mettre en place des organisations complexes pour avoir des exploitations rentables.

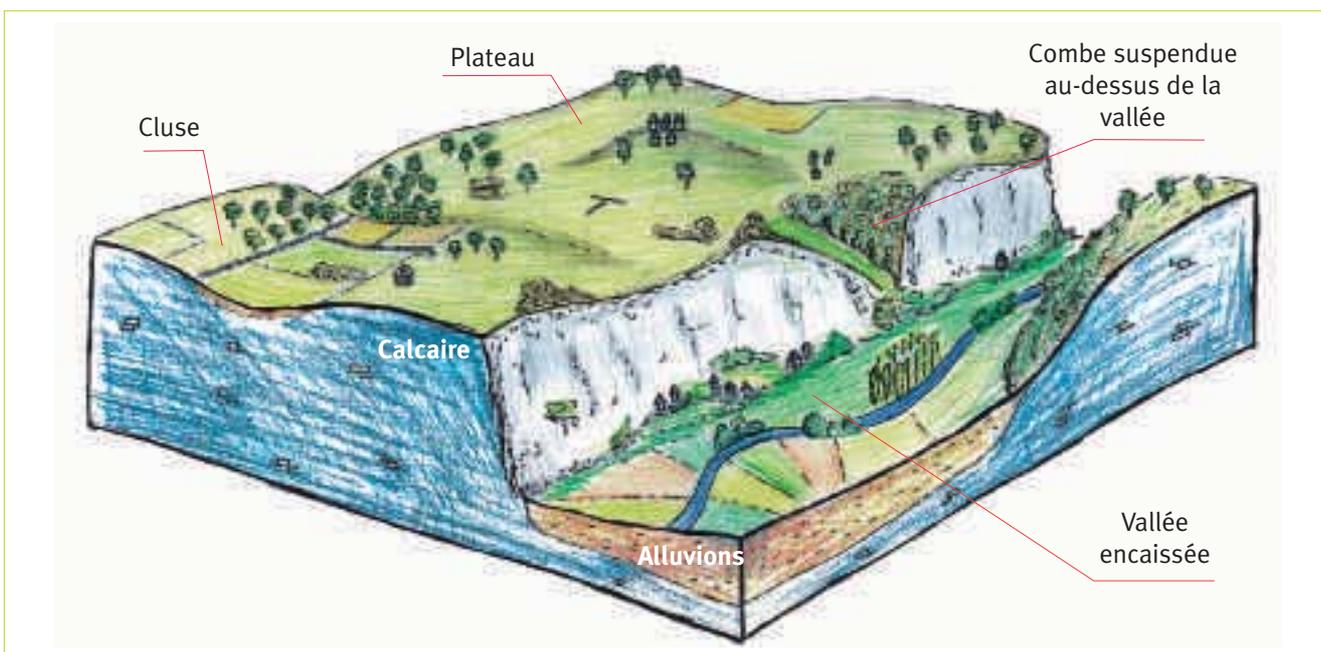
Enjeux paysagers

L'insuffisante pression animale ne permet plus de maintenir ces paysages ouverts. Les boisements naturels se développent générant des risques d'incendie. Un nouvel équilibre est à trouver combinant le pâturage des troupeaux, les actions mécaniques et les activités sylvicoles pour entretenir ce territoire, préserver sa grande diversité biologique (rapaces) et le protéger contre les incendies.

Retrouver des repères dans le paysage soulignera l'identité régionale tout en favorisant le multi-usage de l'espace :

- par la mise en place de franchissement sur les clôtures,
- par la conservation des chemins.

Une étude à l'échelle d'une exploitation donne des pistes d'actions concrètes à promouvoir dans cette région.



> Bloc-diagramme schématique du Quercy.



97

> Les différences de couleur de l'herbe indiquent les différences de profondeurs de sols et d'humidité.



98

> La pierre fait l'identité de la région.



99

> Les pelouses sèches du plateau : en été le vert passe au jaune.



Causse: zone aride où le rocher calcaire affleure. Ce paysage de type méditerranéen qui est composé de parcours sur des pelouses sèches et de landes, sous des bois de chênes pubescents.



100

> Une combe étroite et fermée.



Combe: le causse est traversé par quelques combes où le sol plus fertile permet la culture de fourrages.



101

> Le minéral, la falaise créent une articulation entre le plateau et la vallée.



101b

> La vallée encaissée aux parcelles cultivées.



Vallée encaissée: les parcelles les plus riches et irrigables sont cultivées ne laissant que peu de place aux prairies de fauche. L'animal est absent. L'arbre est implanté surtout le long des ripisylves, on observe quelques plantations de peupliers. Des falaises abruptes et lumineuses bordent cette vallée divisée par un tracé rayonnant des parcelles pour leur assurer un accès à l'eau.

Comment agir sur le paysage ? L'exemple d'un éleveur sur un causse du Lot

L'exploitation

Le GAEC regroupe Bernard, sa mère et sa femme, et produit des agneaux à partir d'un troupeau de 750 brebis. Les animaux sont valorisés par un label agneau Fermier du Quercy. La

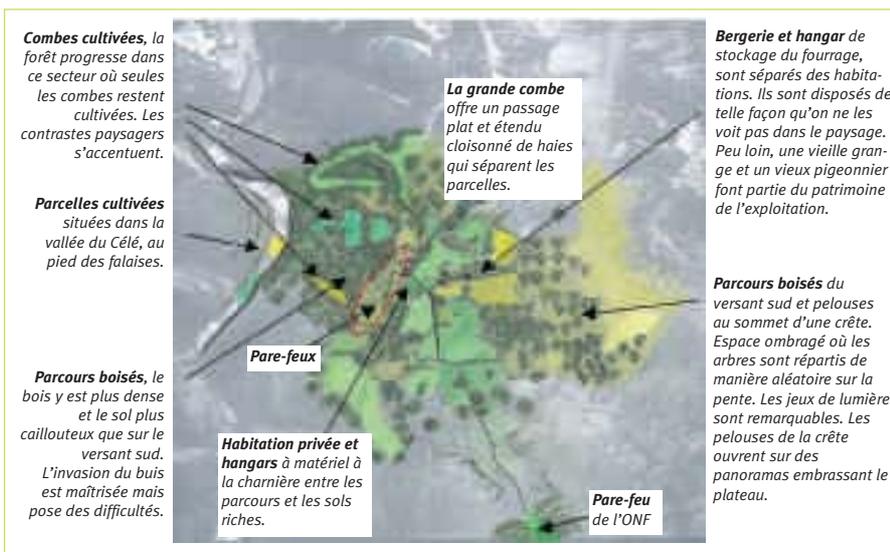
surface agricole utile se compose de 360 ha, dont 220 ha en propriété ou à bail, qui comprennent 80 ha de prairies temporaires, 20 ha de céréales et 120 ha de parcours, auquel se rajoutent 140 ha de parcours en location précaire.



> Localisation de l'exploitation.



> Le siège de l'exploitation se situe à la charnière entre la combe et les parcours.



> La qualité des abords reflète l'attention portée au cadre de vie.

> Photo aérienne avec localisation des éléments du projet.



105



106

> Les vieux chênes ont été protégés pour mieux intégrer les bergeries modernes.



104

> La vieille grange et le pigeonnier sont entretenus en mémoire du travail réalisé par les générations précédentes.

Renouvellement de la ressource fourragère et production de bois

Les parcours du versant sud ont servi de support à un programme de recherche-développement conduit par l'Institut de l'Élevage, l'Institut pour le Développement Foestier et la Chambre d'Agriculture du Lot sur le pâturage, l'utilisation des parcours et la valorisation des bois. Cette action contribue à maintenir le paysage caractéristique des Causses tout en rendant l'exploitation davantage autonome pour l'alimentation du troupeau. Les bois clairsemés et ombragés fournissent du bois de chauffage et protègent l'herbe en été. Les pelouses produisent de l'herbe au printemps et à l'automne.

Le petit patrimoine : les murets

Les murets sont nombreux sur l'exploitation. Seuls ceux situés dans les abords du siège de l'exploitation sont très bien entretenus. Dans ce milieu ouvert, ils permettent de repérer les différents parcours pâturés par les brebis.

Les pare-feux

Pour protéger les habitations, les éleveurs cultivent et font pâturer un premier pare-feu loué à l'Office national des forêts dans la forêt domaniale de Montclarc. Un second au-dessus des habitations est entretenu par pâturage et girobroyage.

Un espace ouvert et accessible

Les éleveurs sont très attachés à un paysage entretenu. L'entretien d'un espace ouvert se fait par le pâturage de son troupeau. En parallèle, il entretient des chemins pour son usage, ce qui rend cette zone accessible.



107

> Les parcours ombragés permettent le renouvellement de la ressource fourragère et le report sur pied.



109

> Chemin entretenu.



111

> Brebis sur les pelouses.



108

> Lorsque les arbres sont trop serrés, l'herbe ne pousse plus, d'où l'intérêt de l'exploitation du bois.



110

> Les murets dans les parcours.



112

> Pare-feu cultivé.


Sous-bois pâturés


Chemins et murets


Espaces ouverts

Projets d'éleveurs, projets de paysages

Quelques orientations générales pour agir se dégagent de la diversité des situations recensées.

Combiner efficacité économique, environnement et paysage

Les systèmes fourragers et pratiques agricoles mis en œuvre par les éleveurs peuvent avoir un impact positif sur les paysages tout en préservant l'environnement grâce à la diminution des causes de pollution et des coûts de production par une meilleure utilisation des ressources naturelles :

- la prairie est un élément dominant du paysage. La valorisation de l'herbe par le pâturage conduit ainsi à diminuer les coûts de production du lait ou de la viande. Les systèmes fourragers assis sur la prairie sont également respectueux de l'environnement car ils limitent l'utilisation des produits phytosanitaires et réduisent le ruissellement et l'érosion des sols ;
- le pâturage valorise les prairies humides de fond de vallée, les prairies abandonnées de coteaux ou les parcours sur les sommets limitant ainsi la déprise ;

- le pâturage nécessite d'organiser l'espace avec des haies et des talus en guise de clôture. Ces linéaires boisés protègent également les animaux des intempéries et du soleil. Sur ce point, il y a donc une véritable convergence entre la fonction de production et la fonction paysagère. Le bois de l'exploitation peut aussi être utilisé pour le chauffage des habitations ;

- le maintien des prairies permanentes et l'implantation de prairies temporaires à base de légumineuses, trèfle blanc, trèfle violet, assurent une production fourragère abondante en économisant les engrais azotés. Elles permettent aussi de préserver et de valoriser la biodiversité et d'égayer le paysage par des floraisons diversifiées ;

- les cultures intermédiaires de ray gras, phacélie, moutarde entre céréales et maïs piègent les nitrates pendant l'hiver et colorent le paysage en hiver ou au début du printemps ;

- les bandes enherbées, espaces intermédiaires entre les cultures et les cours d'eau limitent le ruissellement d'éléments polluants et améliorent les lisières entre ces espaces cultivés et espaces naturels ;

- le maïs fourrage, verdoyant en été, participe aux paysages de l'élevage. Il faut veiller à couvrir les sols par une céréale ou une culture intermédiaire pendant l'hiver.



> Troupeau de brebis dans l'Aveyron.

Des territoires harmonieux pour favoriser l'accueil

Cette orientation s'appuie sur la valorisation de la qualité des paysages envisagés en tant que cadre de vie pour le travail ou l'habitat, comme lieu de détente ou de loisirs. Par leurs actions, les agriculteurs donnent ou redonnent une valeur paysagère à leurs territoires, riches d'une flore et d'une faune diversifiées. Ils contribuent à attirer une population permanente ou touristique à la recherche d'un paysage harmonieux. La reconnaissance du rôle des éleveurs en tant que créateurs et gestionnaires de l'espace - et non pas seulement comme producteurs de lait, de fromage ou de viande - s'exprime économiquement soit par une rémunération directe de ce service, soit de façon indirecte.

De façon directe, des agriculteurs peuvent valoriser la qualité du paysage et du cadre de vie en se diversifiant vers des activités d'accueil (gîtes, auberge, guides). Cela peut concerner aussi les services d'entretien du territoire grâce à leurs engins pour le déneigement, le débardage ou la récupération de bois pour des installations de chaudières collectives.

De façon indirecte, les éleveurs bénéficient des mesures contractuelles mises en œuvre aujourd'hui par l'Europe, l'État ou les collectivités territoriales reconnaissant ainsi les services qu'ils rendent dans la gestion, voire la création de paysages de qualité.

Enfin, la mise en valeur du paysage permet souvent d'augmenter la valeur de leur patrimoine foncier et bâti.

Financements reconnaissant le rôle des éleveurs en faveur de l'entretien du territoire et des paysages

- **aux niveaux national et communautaire**, les éleveurs peuvent bénéficier des financements du règlement de développement rural. Cela concerne les mesures agri-environnementales telles que la Prime Herbagère Agri-Environnementale (PHAE), certaines mesures inscrites dans les Contrat Agriculture Durable (CAD), les actions connexes d'aménagement foncier, et les soutiens aux actions menées par les associations foncières pastorales. L'Indemnité Compensatoire aux Handicaps Naturels (ICHN) constitue également une reconnaissance des difficultés rencontrées par les éleveurs à entretenir certains territoires.
- **au niveau des conseils régionaux et généraux**, des programmes spécifiques sont mis en place pour aider les éleveurs à participer notamment à la prévention des risques naturels



> Plantation de fruitiers le long d'un chemin dans l'intérêt partagé de l'éleveur et des habitants.

qui peuvent endommager les territoires et les paysages (périmètres de défense contre les incendies, maintien de prairies dans les zones inondables, aménagements anti-érosifs ou anti-avalanche à base d'herbe pâturée). Certains programmes visent à l'amélioration de la qualité architecturale des bâtiments agricoles.

- **au niveau communal**, différents soutiens ont pu être observés en fonction des contextes : mise à disposition de terrains et de bâtiments communaux, aide concrète au défrichage, inscription des zones agricoles dans les Plan Local d'Urbanisme (PLU). En contrepartie, des arrangements sont parfois trouvés précisant le type de production à réaliser ou l'engagement de rendre les espaces accessibles grâce à des chemins ou des passages à travers les clôtures.



115

> Échelle double permettant le franchissement des clôtures.



116

> Panneau indiquant « accueil à la ferme ».



117

> Panneau devinette à l'usage des randonneurs.



115b

> Panneau indiquant la fabrication et la vente de fromage à la ferme.

Pour une architecture contemporaine de qualité

L'architecture et la disposition des bâtiments agricoles ont longtemps contribué à l'identité de chaque petite région. Aujourd'hui encore, les plus belles constructions, les mieux conservées sont utilisées dans tous les documents touristiques. Elles reflètent la capacité qu'ont eue les générations précédentes à utiliser les matériaux locaux pour créer des formes architecturales originales adaptées au climat, au relief, aux systèmes de production de leur époque.

Aujourd'hui, plus de 10 millions de m² de bâtiments agricoles se construisent chaque année. Cela représente plus de 35 % des surfaces des constructions non résidentielles. Ils sont en grande partie consacrés à l'élevage. L'impact de ces bâtiments, situés en général en plein milieu d'un espace ouvert en zone non bâtie, est considérable et mérite qu'on porte une attention particulière à leur forme et à leur implantation. Les problématiques sont différentes selon les cas de figure.

La mise en valeur des bâtiments agricoles traditionnels

Avant d'engager tout projet de construction nouvelle, il convient d'analyser la destination future des bâtiments anciens: transformation pour une nouvelle utilisation agricole, ou changement d'affectation à destination de logement, d'accueil touristique, d'entrepôts.

Les conseillers en bâtiment d'élevage, avec l'appui des architectes, peuvent conseiller avantageusement les éleveurs lors d'une nouvelle utilisation agricole. Pour une conversion en habitation, les architectes spécialisés dans l'ancien peuvent être de bon conseil afin d'envisager des évolutions préservant la qualité architecturale de ce patrimoine. Enfin, quand aucune utilisation n'est possible, et qu'ils ne présentent pas d'attrait patrimonial particulier, il vaut mieux, sauf cas exceptionnels, détruire les bâtiments plutôt que de les laisser tomber en ruine, afin d'éviter les problèmes de sécurité et l'impact visuel négatif.

La réhabilitation des bâtiments contemporains

De nombreuses constructions récentes n'ont pas toujours bénéficié d'une grande réflexion architecturale. Elles ne contribuent pas à donner une bonne image de l'agriculture au reste de la société. Il est pourtant souvent possible d'améliorer leur apparence (enduit, couleur, accompagnement végétal...) sans que cela nécessite des dépenses importantes. Cet effort est notamment indispensable quand l'exploitation est en contact direct avec le public ou les consommateurs. Pour les bâtiments qui ne sont plus adaptés au système de production actuel, là encore il faut envisager leur démolition.

La prise en compte architecturale dans les nouveaux projets

Les bâtiments agricoles modernes, construits à partir de nouveaux matériaux et selon d'autres règles rompent souvent avec les lignes architecturales du bâti traditionnel. Il est important et possible de se réapproprier ces lignes dans la construction de nouveaux bâtiments d'élevage, afin de les insérer au mieux dans le paysage local. En élevage, l'obligation de mettre aux normes sanitaires et environnementales les bâtiments conduit de nombreux agriculteurs à construire du neuf. L'importance des investissements réalisés et la durée des impacts que ces constructions vont avoir sur la qualité de l'espace justifient que les éleveurs s'entourent de l'ensemble des conseils techniques, financiers, architecturaux et paysagers avant de décider de la taille du bâtiment, de sa localisation, de ses caractéristiques architecturales et enfin du choix de l'entreprise. De tels conseils spécialisés peuvent permettre un gain technico-économique et architectural significatif. Dans certaines régions, il existe des référentiels sur l'architecture où sont présentés les volumes, les formes, les couleurs, les matériaux, pour aider à faire des choix. La bonne finition de l'ouvrage et le soin apporté au traitement des abords expriment l'attention portée aux autres usagers de l'espace.



> Les couleurs de ce bâtiment aident à son intégration- Hérault.



> Bardage ajouré en bois.

> Bâtiment d'élevage : entrée d'air.

> Bardage translucide.



> En Suisse, bâtiment d'élevage d'architecture contemporaine qui n'a pas coûté plus cher que les bâtiments classiques de cette région (Architecte Module SA).

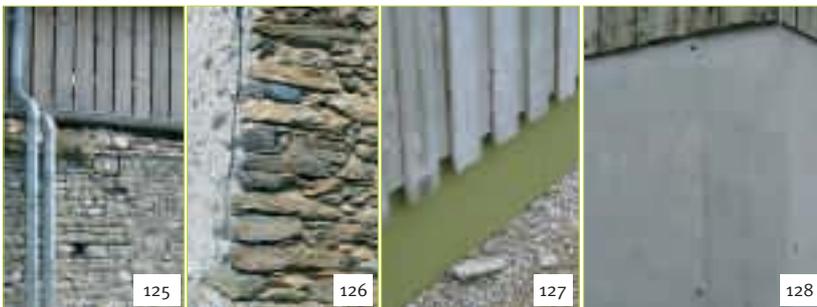


> Différentes utilisations du bois en bardage.

▲
Forme

▲

Détails de construction



> Bois et pierre.

> Pierre.

> Bois, béton et joint.

> Béton banché.



> Stabulation où la nouvelle construction s'appuie sur un mur ancien - Cavados.



> Bardage acier.

> Filet brise-vent.

> Bois et translucide.

> Bois peint.



> Un nouveau bâtiment qui vient se situer dans le prolongement ou sur une limite structurant le territoire paraît trouver sa place plus naturellement dans le site - Allier.

▲
Matériaux

▲
Implantation

Travailler ensemble sur le paysage : comment faire ? Avec qui ?

L'expérience montre que le paysage rassemble. Ce constat doit être au cœur de toute démarche en faveur de la qualité des paysages, et orienter la manière d'utiliser les outils suivants.

Les visites pour partager les différents points de vue

Les visites permettent de voir ensemble le territoire d'une région, en comprendre ses enjeux et observer le fonctionnement d'une exploitation. Elles constituent le fondement de ce qu'on appelle le « travail de terrain ». En utilisant le regard et les autres sens comme outils de connaissance, ces visites permettent d'aborder une réalité dans toute sa complexité, chacun pouvant faire partager son propre savoir sur le milieu, ce qu'il en apprécie, ce qu'il y projette. Organiser des visites rassemblant éleveurs, conseillers techniques, élus, environnementalistes, paysagistes est essentiel. Il s'agit d'une véritable méthode de travail utile pour réduire les incompréhensions, donner des références communes, favoriser un partage des savoirs, relativiser les divergences. Elle fait gagner du temps.



> Observer le paysage en groupe pour comprendre les différents points de vue.

Les outils de représentation pour analyser un paysage

L'utilisation de cartes, de blocs diagrammes, de photographies aériennes, d'observatoires photographiques conduit à spatialiser les enjeux. Ainsi à l'aide d'une carte commentée localisant les atouts et les contraintes à prendre en compte et indiquant le positionnement des

actions à mener, on peut facilement progresser sur l'amélioration paysagère d'une exploitation. Leur réalisation permet en outre d'avoir une approche plus fine de la réalité agro-environnementale du territoire et des pratiques des éleveurs. Elle oblige à se poser la question des répercussions spatiales des choix effectués. Ces documents sont des compléments indispensables aux diagnostics technico-économiques classiques. Les paysagistes qui maîtrisent ces outils constituent des partenaires très utiles pour aider les éleveurs à trouver les meilleures solutions techniques adaptées à leur situation particulière. Par ailleurs, les atlas paysagers qui couvrent une bonne partie des départements français peuvent être consultés auprès des DIREN, des conseils régionaux ou généraux ou des CAUE.



> Évolution d'un paysage par comparaison de photographies aériennes prises en 1952 et 1999 d'un même territoire.



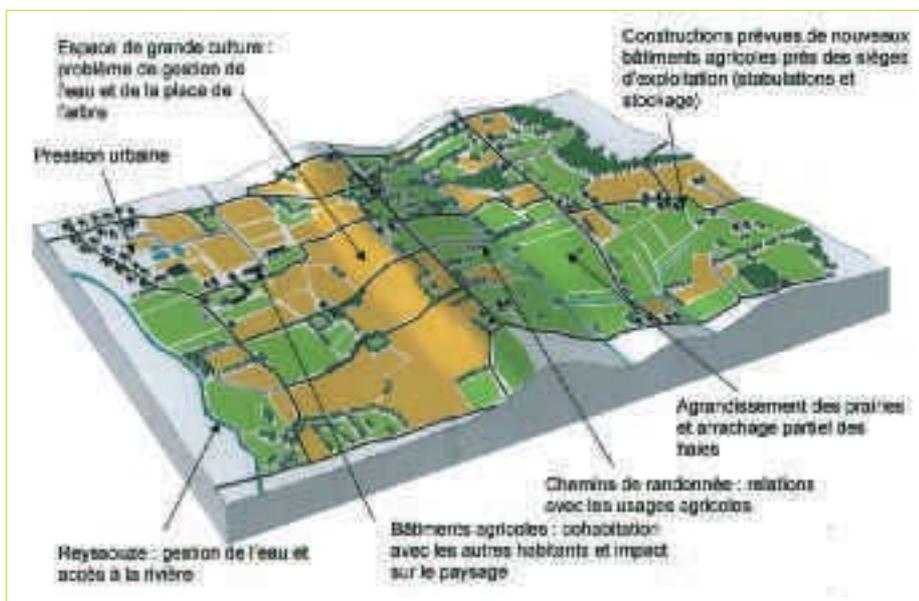
Photos aériennes



Les génisses et les vaches taries sont sur les parcelles les plus éloignées. Les clôtures sont toutes électrifiées (pratique et modulable)

D'un point de vue général, les parcelles en prairie sont autour de l'exploitation pour les vaches laitières et sur les parcelles isolées, et dont les sols ou la forme ne favorisent pas la culture

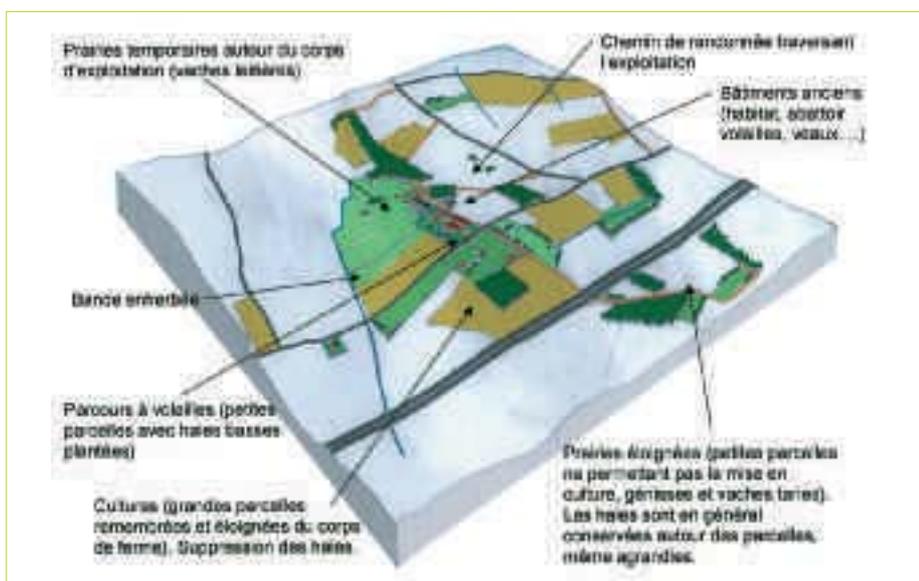
> Pour localiser les enjeux, préciser le diagnostic, représenter le projet.



▲ Plan sur carte IGN

> Échelle territoriale.

◀ Blocs diagrammes pour schématiser, synthétiser, échanger...



> Échelle d'une exploitation.

Les outils de communication pour valoriser les paysages

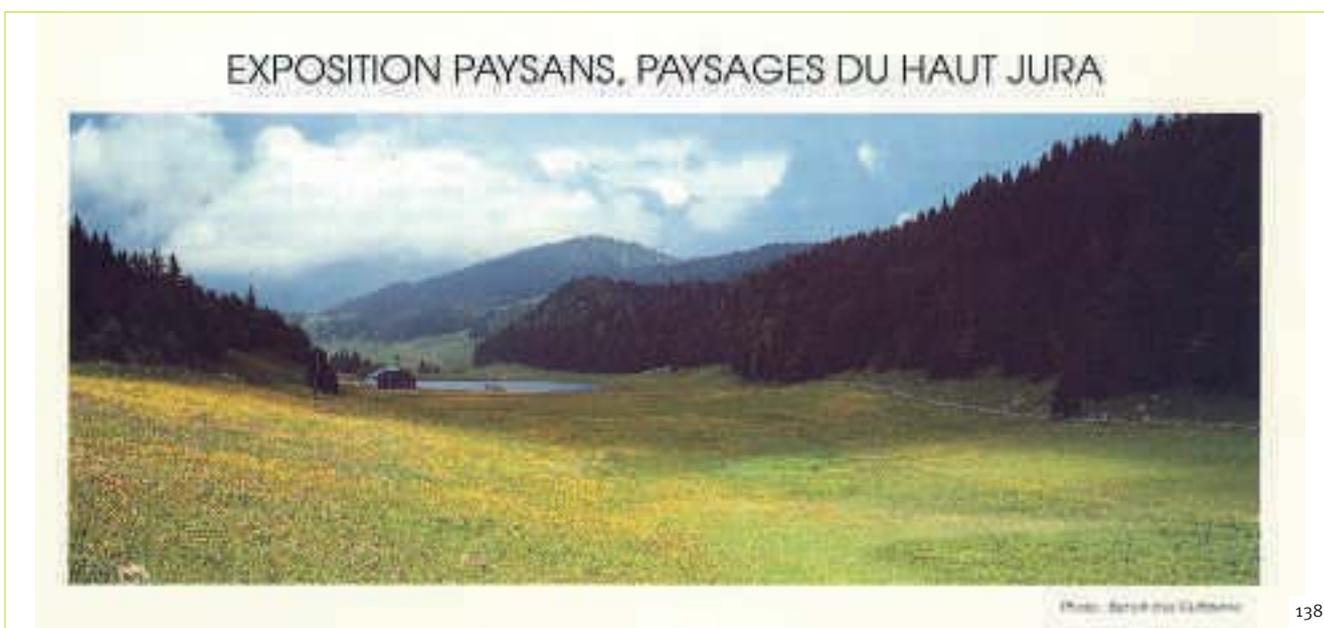
L'image, quand elle correspond à une réalité, peut aider à mettre en valeur le travail réalisé par les éleveurs et à faire reconnaître la qualité de leurs produits et celle des paysages qu'ils contribuent à façonner. Le public ou les consommateurs sont souvent attachés à des formes paysagères traditionnelles car on ne leur présente pas suffisamment d'images de paysages agricoles contemporains de qualité, répondant aux enjeux de notre époque, qu'ils pourraient également apprécier. En travaillant avec des photographes, des paysagistes, des journalistes, des artistes, les éleveurs doivent participer à créer de nouvelles références paysagères exprimant la qualité de leur travail.

Participer au débat sur l'avenir des paysages

Le paysage est le résultat de la confrontation entre les différents gestionnaires de l'espace. Les éleveurs doivent être présents dans les lieux où se dessine l'avenir des paysages notamment dans les instances chargées d'élaborer et de

gérer les documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire ². Ainsi, ils pourront faire entendre leurs propositions, expliquer ce qu'ils apportent à la qualité du cadre de vie de la population et, expliquer leurs contraintes ainsi que leurs objectifs de production. Ces dernières années, les démarches de type plans ou chartes de paysage se sont développées, souvent à l'initiative des collectivités territoriales, notamment dans les zones de moyenne montagne soumises à la déprise. Elles sont bien adaptées pour aider à définir en commun des objectifs rassemblant l'ensemble de la population et précisant les engagements de chacun. La dernière phase de ces plans ou chartes de paysage consiste à mettre en œuvre les actions prévues concernant la création, le bon entretien ou la protection d'éléments du paysage en utilisant au mieux toute la batterie d'outils techniques réglementaires ou financiers disponibles. Ce travail en commun ouvre de nouvelles opportunités de partenariats que les agriculteurs doivent saisir.

² Les principaux documents d'urbanisme concernant l'agriculture sont : les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), qui définissent les grandes zones d'aménagement à l'échelle d'un territoire intercommunal, les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui déterminent le classement du foncier constructible, agricole... et qui est un document prescriptif. Les Zones Agricoles Protégées (ZAP) permettent d'assurer une protection particulière aux terres agricoles, la loi sur le développement des territoires ruraux votée en 2005 permet la détermination de périmètres de protection des espaces agricoles et naturels péri-urbains. Enfin, la loi sur les sites et paysages de 1930 limite les constructions à l'intérieur ou à proximité des sites inscrits ou classés.



> Carton d'invitation pour une exposition organisée par la Chambre d'Agriculture du Jura.

Où s'adresser pour trouver informations, conseils, appuis

- Après des **Chambres d'Agriculture de chaque département**

Pour trouver leur adresse :

Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

9, Avenue George V, 75008 Paris

Tél. 01 53 57 10 69

Fax : 01 53 57 11 75

site web : www.paris.apca.chambagri.fr

- Après des **CAUE** de chaque département

Pour trouver leur adresse :

Fédération Nationale des Conseil en architecture, urbanisme et environnement

20-22 rue du Commandeur, 75014 Paris

Tél. 01 43 22 07 82

Fax 01 43 21 42 89

site web : www.fncaue.asso.fr

- Après des **Parcs naturels régionaux**, si vous êtes dans un de leur périmètre

Pour trouver leur adresse :

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

9 rue Christiani 75015 Paris

Tél. 01 44 90 86 20

Fax 01 45 22 70 78

site web : www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

- Après des **Directions régionales de l'agriculture et de la forêt** dans chaque région ou des **Directions départementales de l'agriculture et de la forêt** dans chaque département

Pour trouver leur adresse :

Ministère de l'agriculture et de la pêche,

78 rue de Varennes, 75007 Paris

Tél. 01 49 55 49 55

Site web : www.agriculture.gouv.fr ou www.service-public.fr à la page « annuaire de l'administration »

- Après de la **Direction régionale de l'environnement (DIREN)** dans chaque région

Pour trouver leur adresse :

Ministère de l'écologie et du développement durable, 20 avenue de Ségur 75302 Paris CEDEX 07 SP

Tél. 01 42 19 20 21

site web : www.ecologie.gouv.fr

- Après de l'**Institut de l'Élevage**

149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12

Tél. 01 40 04 51 50

site web : www.inst-elevage.asso.fr

- Après des **paysagistes conseils de l'État**, au sein des Directions Départementales de l'Équipement et des Directions Régionales de l'Environnement

- Après des paysagistes libéraux **Fédération Française du Paysage**

4, rue Hardy - 78000 Versailles

Tél. 01 30 21 47 45



139

> Cyclistes dans le pays de Tronçais - Allier.

Références bibliographiques

- AMBROISE R., BONNEAUD F., BRUNET-VINCK V., 2000 - **Agriculteurs et paysages : dix exemples de projets de paysage en agriculture**, Educagri-Éditions, 208 p.
- BLANCHIN J.-Y., 2004 - **Insertion des bâtiments d'élevage dans le paysage et qualité architecturale**. Rapport final du réseau thématique ACTA réf. 703017- Institut de l'Élevage, compte rendu n° 2043304, 28 p. + annexes
- BREUIL J., JOLIVEAU T., MICHELIN Y., 2004 - **Le paysage dans un projet de territoires : démarches et méthodes expérimentées en Limousin** - Chambre d'Agriculture Haute-Vienne, ENITA de Clermont-Ferrand Université Jean Monnet Saint-Étienne, DATAR Massif Central Réédition 2004, 68 pages
- CHAMBRE D'AGRICULTURE - CAUE DU MORBIHAN, 2002 - **Guide de sensibilisation à la conduite d'un projet de bâtiment agricole**
- CHAMBRE D'AGRICULTURE DE HAUTE-VIENNE, 2002 - **Contrat Type Territorialisé des Monts et Barrages**. Actions Agri-Environnementales
- COLLECTIF, 2002 - **La terre récompensée** - Cédérom Educagri-éditions
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2000 - **Convention européenne du paysage** - à consulter sur le site web : www.coe.int/conventioneuropéennedupaysage
- FNCAUE, 2003 - **Architecture contemporaine et agriculture, 50 bâtiments agricoles ayant fait l'objet d'une démarche architecturale** - consultable sur le site de la Fédération nationale des conseils en architecture, urbanisme et environnement : www.fncaue.asso.fr ou sur le site www.agriculture.gouv.fr/ressources/environnement/paysage_architecture
- FOLLEA B., 2001 - **Guide des plans de paysage, des chartes et des contrats**, Ministère de l'écologie et du développement durable
- INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 2001 - **Équipements pastoraux. La conception d'un parc, les clôtures et leur installation, les franchissements pour le multi-usage** - Fiches techniques
- INSTITUT NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE, 2005 - **Impact des AOC sur les paysages**
- LAUPRETRE Damien, 1998 - **Guide méthodologique pour une gestion agricole des paysages en cohérence avec un projet de territoire. Relations entre le paysage et les systèmes d'élevage du canton d'Eymoutiers** - Mémoire de fin d'études. ENITA de Clermont-Ferrand, Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne, 46 p. + annexes
- MAIRIES-CONSEILS, FNPFRF, 1995 - **La charte paysagère, outil d'aménagement de l'espace intercommunal** - La Documentation Française
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE, 2000 - **Guide d'observation du patrimoine rural** - 113 p., et, 2001 - **Guide de valorisation du patrimoine rural** - 176 p.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE, 2002 - **L'agriculture et la forêt dans le paysage** - consultable sur le site du ministère : www.agriculture.gouv.fr/ressources/environnement/paysage_architecture
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE, 2003 - **Qualité architecturale des bâtiments agricoles** - 52 p. - consultable sur le site du ministère : www.agriculture.gouv.fr
- de MONTAIGNE Viviane, 2004 - **Paysage et élevage : apports d'une réflexion paysagère dans les systèmes et les pratiques d'élevage** - Mémoire de fin d'études École Nationale d'Ingénieurs de l'Horticulture et du Paysage d'Angers - Institut de l'Élevage - 54 p. + annexes
- POINTEREAU P., HERZOG F., STEINER C., 2005 - **Arbres champêtres** - Éditions Solagro, 32 p.
- TOUBLANC Monique, 2004 - **Paysages en herbe : le paysage et la formation à l'agriculture durable** - Educagri-éditions, 296 p.

Paysages d'élevages - Paysages d'éleveurs

Bocages de Normandie, de Bretagne ou du Charolais, marais de l'ouest, alpages des Savoies, estives pyrénéennes, combes du Jura, causses du sud Massif Central, parcours de Provence, tous ces paysages de l'élevage constituent un véritable capital culturel, agro-écologique, économique. Cette plaquette décrit les éléments essentiels qui composent ces paysages. Elle est illustrée par des exemples qui soulignent les enjeux de ces territoires et les actions menés. Les éleveurs travaillent et façonnent de nouveaux paysages. Leurs projets doivent combiner efficacité économique, et qualités environnementale et paysagère. Ce document a pour ambition d'apporter des outils pour aider les éleveurs à imaginer, avec leurs partenaires locaux, l'avenir des paysages.

collection **synthèse**



**Ministère de l'Agriculture,
et de la Pêche**

78, rue de Varenne,
75349 Paris 07 SP

www.agriculture.gouv.fr

Institut de l'élevage
149, rue de Bercy
75595 Paris CEDEX 12
www.inst-elevage.asso.fr

En vente à Technipel
149, rue de Bercy
75595 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 40 04 51 71
Fax 01 40 04 52 80
technipel@inst-elevage.asso.fr
www.inst-elevage.asso.fr

Réf. 20 06 33 001

ISBN 2-84148-172-7

Prix : 15 euros TTC

